



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91

Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79

info@coursetjardins.org

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE COURS ET JARDINS gUG 2025/2026

La participation au centre de loisirs « Les Jardins » et aux ateliers hebdomadaires ou autres activités dans le cadre de Cours et Jardins gUG implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

1. Activités de Cours et Jardins gUG

Fondée en 2014, l'entreprise d'intérêt public Cours et Jardins gUG a pour but de promouvoir l'éducation artistique, les échanges interculturels et l'apprentissage des langues. Elle propose des activités artistiques, culturelles, créatives et sportives régulières (hebdomadaires) ou exceptionnelles (week-end, vacances, ...). Ces activités pédagogiques sont de type centre de loisirs et ateliers adaptés à l'âge des enfants et des adolescents suivant le projet de structure et pédagogique de Cours et Jardins gUG. Elle organise également des échanges interculturels de jeunes, des formations en pédagogie théâtrale et des ateliers artistiques pour les adultes.

2. Lieux d'activités et horaires d'ouverture

2.1. Lieux d'activités

Sauf mention contraire, les activités ont lieu dans les écoles de scolarisation de l'enfant ou dans des lieux d'accueil associatifs.

Le centre de loisirs Élémentaire prend place à la cantine de l'école où l'appel est fait à la fin des classes.

Des sorties peuvent être programmées une semaine en amont. L'information se fait par e-mail. En outre, des sorties spontanées peuvent être mises en place dans les parcs voisins (Gleisdreieck, parcs de jeux avoisinants,...). Les enfants sont revenus pour 17h00 et les parents sont informés par voie d'affichage à l'école et par e-mail.

Le centre de loisirs Maternelle prend place au rez-de-chaussée de l'école maternelle après la classe.

Les ateliers En scène Junior : Les lieux sont précisés sur la fiche d'inscription.

Autres ateliers adultes : Les lieux sont précisés sur la fiche d'inscription.

2.2. Horaires et détails des activités

Les horaires officiels de toutes les activités sont communiqués sur nos sites internet : www.coursetjardins.org, www.thealingua.org et www.liber-impro.com ou autres sites dédiés.

Toute absence de l'enfant devra être signalée au plus vite au référent du groupe ou à Cours et Jardins gUG par téléphone, e-mail ou bien directement aux animateurs. Le bureau de Cours et Jardins gUG est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 et joignable par e-mail (info@coursetjardins.org).



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91

Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79

info@coursetjardins.org

2.3. Retards après les activités

Il est demandé de respecter les horaires indiqués dans les fiches d'inscription.

Pour l'accueil des Jardins de Voltaire, il est demandé de venir chercher les enfants à 16h30 précise les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour l'Accueillette et entre 17h30 et 17h45 tous les jours pour le centre de loisirs. Tout retard à l'Accueillette pourra être facturé comme journée complète (voir les prix sur la fiche tarifaire).

En cas d'absence, merci de prévenir les animateurs des centres de loisirs par e-mail à info@coursetjardins.org

En cas de retard, merci de prévenir les animateurs des centres de loisirs par téléphone +49 (0)176 31 79 81 79 (Les messages via WhatsApp ou Signal ne sont pas pris en compte).

En signant la fiche d'inscription, les parents ou responsables légaux, en cas d'absence à l'heure de la sortie et si l'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul, autorisent Cours et Jardins gUG à prendre toute mesure pour faire garder l'enfant ou le faire raccompagner à son domicile. Les parents ou responsables légaux reconnaissent que Cours et Jardins gUG est déchargée de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident au cours de cette garde ou de ce trajet. Ils s'engagent à rembourser Cours et Jardins gUG des frais éventuels encourus (taxi par exemple).

En cas de retards répétés de la part des parents ou représentants légaux à la sortie de l'école, l'enfant peut être temporairement suspendu des activités de Cours et Jardins gUG.

En cas d'accueil d'enfants sans inscription répétée (minimum 3 fois), Cours et Jardins gUG se réserve le droit d'informer le Jugendamt (service de protection de l'enfance) et d'amener l'enfant à la Kinder- und Jugendnotdienst der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft (service d'urgence pour enfants et jeunes de l'administration du Sénat pour l'éducation, la jeunesse et les sciences) (Gitschiner Str. 48/49, 10969 Berlin-Kreuzberg) où les parents viendront chercher leur enfant. Les frais afférents au transport à la Kinder- und Jugendnotdienst der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft devront être remboursés par les parents.

3. Inscription, résiliation, changements, paiements et prix

3.1. Inscriptions

Les inscriptions sont à l'année et elles sont modifiables à chaque trimestre.

En cas de remise de fiche d'inscription incomplète, l'inscription ne pourra pas être validée. **En signant la fiche d'inscription, l'acceptation du règlement intérieur est validée.**

Inscription à l'année : Les inscriptions se font en remplissant la fiche d'inscription correspondante sur nos sites internet. Cette fiche d'inscription est à envoyer à Cours et Jardins gUG par e-mail ou par courrier postal.

Inscription en cours d'année scolaire : Les inscriptions en cours de trimestre sont possibles selon les places disponibles.

Inscription par tickets : L'inscription ponctuelle (pour une seule journée de centre de loisirs) aux Jardins de Voltaire est possible grâce à l'achat préalable d'un carnet de 5 tickets en vente par correspondance. Pour toutes commandes, écrire à info@coursetjardins.org

Les tickets S sont destinés au paiement des activités des lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les tickets M sont destinés au paiement des activités des mercredis. **Les tickets sont uniquement vendus par carnet de 5** (et non pas à l'unité). Ils sont valables toute l'année scolaire en cours. Une fiche d'inscription remplie est nécessaire lors de la demande du premier achat de carnets de tickets.

Elémentaire : Nous vous invitons à nous faire une demande par e-mail jusqu'à 48h avant le jour d'accueil demandé pour votre enfant et à donner le jour-même un ticket sur lequel figurent le nom de l'enfant, sa classe et la date du jour d'accueil. L'enfant remettra ce ticket à l'équipe d'animateurs lors de l'appel en début d'après-midi.



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91
Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79
info@coursetjardins.org

Maternelle : Nous vous invitons à nous faire une demande par e-mail jusqu'à 48h avant le jour d'accueil demandé pour votre enfant et à donner le jour-même un ticket sur lequel figurent le nom de l'enfant, sa classe et la date du jour d'accueil. Il vous est également demandé de remettre le ticket à l'enseignant.e ou à l'ATSEM lors de l'arrivée de votre enfant le matin.

Information École Voltaire : La prise en charge exceptionnelle d'un enfant **non-inscrit** préalablement ou sans ticket entraîne l'application d'un tarif majoré forfaitaire : 20,00€ le lundi, mardi, jeudi, vendredi et 40,00€ le mercredi.

3.2. Résiliation et changements

Toute résiliation de contrat ou changement souhaité doit être adressé **par écrit** à Cours et Jardins gUG et comporter la date de résiliation ou de changement souhaité.

Pour les Jardins de Voltaire, les modifications ou résiliations sans frais sont possibles **par trimestre**, dans le délai des dates communiquées sur le site internet et ci-dessous :

Changement pour le deuxième trimestre : du 8.12.2025 au 19.12.2025

Changement pour le troisième trimestre : du 16.03.2026 au 27.03.2026

Pour les autres cas, en dehors des dates citées ci-dessus, un préavis d'un mois doit être respecté et ce dernier sera facturé. Si la résiliation est due à un cas de force majeure, nous vous prions de nous contacter le plus rapidement possible.

Centre de loisirs des vacances scolaires :

En remplissant et signant la fiche d'inscription, les parents s'engagent fermement. L'inscription de leur(s) enfants(s) est actée et donc facturée.

En cas d'une annulation communiquée moins de 48h avant le début des activités, les jours inscrits sont facturés à 100%. En cas d'annulation communiquée moins de 72h avant le début des activités, les jours inscrits sont facturés à 50%.

En cas de maladie justifiée par un certificat médical, les jours manqués ne sont pas facturés. Pour tout autre cas de force majeure, merci de nous contacter le plus rapidement possible.

3.3. Paiement

Une facture vous est adressée par voie électronique dans le courant de chaque trimestre.

Les paiements se font par virement bancaire (Überweisung) ou par prélèvement (Lastschrift) sur le compte de Cours et Jardins gUG.

Ils peuvent être mensuels (avant le 10 du mois en cours) ou trimestriels. Des frais administratifs seront occasionnés pour les retards ou incidents de paiement. Les paiements par virement bancaire se font sur le compte bancaire suivant :

Kontoinhaber : Cours et Jardins gUG / BIC : GENODEM1GLS / IBAN : DE17 4306 0967 1224 4416 00 / GLS Bank

Pour les paiements par prélèvement, merci de télécharger le formulaire "SEPA-Lastschriftmandat"/"Mandat de prélèvement SEPA" sur notre site internet www.coursetjardins.org, de le remplir et de l'envoyer à Cours et Jardins gUG en original par poste. Veillez à remplir le formulaire avec soin pour éviter les frais bancaires supplémentaires en cas d'erreur.

En cas de retard de paiement sur l'année précédente, une inscription pour l'année en cours pourra être refusée. En cas de retard de paiement de deux trimestres, une inscription pour le trimestre en cours pourra être refusée.



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91

Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79

info@coursetjardins.org

3.4. Tarifs centres de loisirs « Les Jardins »

Voir fiche tarifaire jointe à la fiche d'inscription.

Les tarifs ayant un caractère forfaitaire, aucune réduction ne pourra être demandée pour les activités manquées du fait des familles (maladie, voyages, voyages scolaires) ou pour les activités annulées indépendamment de la volonté de Cours et Jardins gUG.

Les activités sont facturées au trimestre (et non pas à la journée). Des réductions telles qu'indiquées ci-dessous sont applicables.

Fratrie : -10% sur le montant total pour deux enfants sur des activités équivalentes, -20% sur le montant total pour trois enfants ou plus, uniquement sur des activités équivalentes des Jardins Maternelle et Élémentaire de Voltaire.

3.5. Autres tarifs

- **Centre de loisirs des vacances** : Se reporter aux informations indiquées sur le site internet
- **Relais musique** : Se reporter aux informations indiquées sur le site internet
- **Autre atelier de loisirs** : Se reporter aux informations indiquées sur le site internet

4. Divers

4.1. Suspension d'un participant à une activité

Il incombe aux participants des activités de Cours et Jardins gUG de respecter les consignes données par les encadrants, notamment les interdictions ou avertissements qui assurent leur sécurité et le bon déroulement de l'activité. De même, il est important d'adopter une tenue et un comportement compatibles avec leur environnement. En cas de non-respect répété de ces consignes, les parents en seront avertis ; si le trouble continue, le participant pourra être exclu des activités.

Cette exclusion n'entraînera pas une restitution des cotisations versées.

4.2. Annulation pour cause d'empêchement d'une personne encadrante

En cas d'indisponibilité imprévue des animateurs, certaines activités pourront être annulées. Cependant Cours et Jardins gUG s'efforcera à chaque absence imprévue de trouver des solutions de remplacements.

4.3. Annulation pour cause d'évènement extérieur à Cours et Jardins gUG

En cas d'annulation de l'activité indépendante de la volonté de Cours et Jardins gUG (par exemple, fermeture exceptionnelle des locaux décidée par la direction de l'établissement, voyages scolaires, catastrophes naturelles, consignes sanitaires, etc.), les activités seront annulées et non remboursées.

4.4. Les goûters

Sauf mention contraire, les goûters ne sont pas fournis, excepté le mercredi aux centres de loisirs Élémentaire et Maternelle.



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91

Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79

info@coursetjardins.org

4.5. Sorties

Dans le cadre des centres de loisirs des vacances, ainsi que ceux de la Maternelle et de l'Elémentaire Voltaire, des sorties peuvent être organisées dans différents lieux de Berlin (ex : zoo, musée). En acceptant le règlement intérieur, les parents autorisent leurs enfants à participer aux sorties organisées dans ce cadre. Ces activités se déroulent dans les horaires habituels du centre de loisirs et sont annoncées au moins une semaine à l'avance.

4.6. Tenues vestimentaires

Les participants sont invités à porter des tenues vestimentaires adaptées aux activités.

5. Responsabilités

Le participant majeur, les parents ou responsables légaux s'engagent à signaler, par e-mail ou par téléphone, toute information utile concernant l'état de santé ou autre problème pouvant affecter le participant majeur lui-même ou affecter leur(s) enfant(s) pendant le déroulement des activités.

Ils reconnaissent que Cours et Jardins gUG est entièrement déchargée de toute responsabilité en cas d'incendie, de catastrophe, d'attaque de l'établissement d'accueil, de dommages, dégâts ou accidents, notamment du fait de leur enfant, dès lors que les règles habituelles de surveillance et les normes applicables ont été respectées.

Une souscription à une assurance de responsabilité civile (HAFTPFLICHTVERSICHERUNG) est fortement recommandée.

Le participant majeur ou les parents et/ou représentants légaux autorisent et approuvent toute mesure d'urgence prise par Cours et Jardins gUG pour assurer l'évacuation, les soins, le transport éventuel vers le domicile ou vers l'hôpital le plus proche. Ils s'engagent à rembourser Cours et Jardins gUG pour tous frais occasionnés par ce fait.

Cours et Jardins gUG décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet de valeur.

En dehors des horaires des activités, Cours et Jardins gUG n'est pas responsable de l'enfant.



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91
Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79
info@coursetjardins.org

AGB COURS ET JARDINS gUG 2025/2026

Die Teilnahme am Freizeit- und Betreuungszentrum „Les Jardins“ sowie an den wöchentlichen Workshops oder anderen Aktivitäten im Rahmen von Cours et Jardins gUG setzt die Anerkennung dieser Hausordnung voraus.

1. Aktivitäten von Cours et Jardins gUG

Gegründet im Jahr 2014, verfolgt das gemeinwohlorientierte Unternehmen Cours et Jardins gUG das Ziel, künstlerische Bildung, interkulturellen Austausch und Sprachlernen zu fördern. Es bietet regelmäßige (wöchentlich) und gelegentliche (Wochenenden, Ferien...) künstlerische, kulturelle, kreative und sportliche Aktivitäten an. Diese pädagogischen Angebote sind als Freizeit- und Kreativzentren konzipiert und richten sich altersgerecht an Kinder und Jugendliche gemäß dem Struktur- und Pädagogikkonzept von Cours et Jardins gUG. Zudem organisiert das Unternehmen interkulturelle Jugendaustausche, theaterpädagogische Fortbildungen und künstlerische Workshops für Erwachsene.

2. Veranstaltungsorte und Öffnungszeiten

2.1. Veranstaltungsorte

Sofern nicht anders angegeben, finden die Aktivitäten in den Schulen statt, die das Kind besucht, oder in gemeinnützigen Einrichtungen.

Die Grundschul-Betreuung („Élémentaire“) erfolgt in der Schulkantine; der Anwesenheitsaufruf erfolgt am Ende des Unterrichts.

Ausflüge können bis zu einer Woche im Voraus geplant werden. Informationen erfolgen per E-Mail. Spontane Ausflüge in nahegelegene Grünanlagen (z. B. Gleisdreieck) sind ebenfalls möglich. Die Rückkehr findet um 17:00 Uhr statt; die Eltern werden via Aushang in der Schule und per E-Mail informiert.

Die Kindergarten-Betreuung („Maternelle“) findet nach dem Unterricht im Erdgeschoss des Kindergartengebäudes statt.

Die „En scène Junior“-Workshops: Die Veranstaltungsorte werden im Anmeldeformular genannt.

Weitere Erwachsenen-Workshops: Die Orte sind im Anmeldeformular angegeben.

2.2. Öffnungszeiten und Details zu den Aktivitäten

Die offiziellen Zeiten aller Aktivitäten sind auf unseren Webseiten einsehbar: www.coursetjardins.org, www.thealingua.org und www.liber-impro.com sowie auf anderen Informationsseiten.

Jede Abwesenheit eines Kindes muss schnellstmöglich der jeweiligen Gruppenleitperson oder Cours et Jardins gUG telefonisch, per E-Mail oder direkt den Betreuer-innen gemeldet werden.

Das Büro von Cours et Jardins gUG ist montags bis freitags von 9:00 bis 16:00 Uhr geöffnet und per E-Mail erreichbar (info@coursetjardins.org).

2.3. Verspätungen nach den Aktivitäten

Es wird gebeten, die in den Anmeldeformaten genannten Zeiten einzuhalten.

Für das Angebot „Les Jardins de Voltaire“ werden die Kinder montags, dienstags, donnerstags und freitags pünktlich um 16:30 Uhr zur „Accueilllette“ abgeholt; die reguläre Freizeitbetreuung endet täglich zwischen 17:30 und 17:45 Uhr. Jede Verspätung bei der „Accueilllette“ kann wie ein kompletter Betreuungstag berechnet werden (siehe Preisliste).

Im Falle von Abwesenheit bitte die Betreuer-innen des Freizeit-Zentrums per E-Mail an info@coursetjardins.org benachrichtigen.

Bei Verspätung bitte telefonisch unter +49 (0)176 31 79 81 79 melden (WhatsApp oder Signal-Nachrichten können nicht berücksichtigt werden).

Mit der Unterschrift auf dem Anmeldeformular gestatten die Eltern oder Erziehungsberechtigten Cours et Jardins gUG im Fall einer verspäteten Abholung (und wenn das Kind nicht allein nach Hause gehen darf), alle erforderlichen Maßnahmen zu ergreifen, um die Betreuung des Kindes sicherzustellen oder es nach Hause zu begleiten. Sie erkennen an, dass Cours et Jardins gUG keine Verantwortung für Zwischenfälle oder



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91
Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79
info@coursetjardins.org

Unfälle während dieser Betreuung oder auf dem Heimweg trägt. Die Erziehungsberechtigten verpflichten sich, etwaige Kosten (z. B. Taxigebühren) zu erstatten.

Bei wiederholten Verspätungen seitens der Eltern oder Erziehungsberechtigten kann das Kind vorübergehend von den Aktivitäten von Cours et Jardins gUG ausgeschlossen werden.

Bei wiederholter Teilnahme (mindestens 3 x) ohne Anmeldung behält sich Cours et Jardins gUG das Recht vor, das Jugendamt zu informieren und das Kind zum Jugend-Notdienst der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft (Gitschiner Str. 48/49, 10969 Berlin-Kreuzberg) zu bringen, wo die Eltern es abholen müssen. Die Kosten für den Transport zum Kinder- und Jugendnotdienst sind von den Eltern zu tragen.

3. Anmeldung, Kündigung, Änderungen, Bezahlung und Preise

3.1. Anmeldungen

Anmeldungen gelten für das gesamte Jahr und können jeweils zum Quartalsbeginn verändert werden.

Unvollständige Anmeldeformulare können nicht akzeptiert werden. Mit der Unterschrift auf dem Formular wird die Hausordnung akzeptiert.

Jahresanmeldung: Über das jeweilige Anmeldeformular auf unserer Webseite, das per E-Mail oder Post an Cours et Jardins gUG zu senden ist.

Anmeldung während des Schuljahres: Während des Trimesters bei freien Plätzen möglich.

Einzeltag-Tickets: Für die Freizeitbetreuung „Jardins de Voltaire“ sind einzelne Tage buchbar durch den Kauf eines 5-Ticket-Buchs per Post. Bestellungen per E-Mail an info@coursetjardins.org.

Ticket S gilt für montags, dienstags, donnerstags und freitags. Ticket M für mittwochs. Verkauf nur als 5er-Satz, gültig für das aktuelle Schuljahr. Beim ersten Ticketkauf ist ein ausgefülltes Anmeldeformular erforderlich.

Grundschule: Anfrage per E-Mail bis 48 Stunden vor dem gewünschten Betreuungstag; am Tag selbst ist das Ticket mit Name, Klasse und Datum dem Betreuungsteam bei der Nachmittagsrunde vorzulegen.

Kindergarten: Anfrage per E-Mail bis 48 Stunden vor dem gewünschten Tag; am Tag selbst wird das Ticket dem/r Lehrer-in oder der ATSEM bei der morgendlichen Ankunft übergeben.

Für nicht angemeldete Kinder ohne Ticket wird ein pauschaler Aufschlag erhoben: 20 € montags, dienstags, donnerstags, freitags – 40 € mittwochs.

3.2. Kündigung und Änderungen

Alle Kündigungen oder Änderungswünsche sind schriftlich an Cours et Jardins gUG zu richten und müssen das Datum des gewünschten Wirksamkeitszeitpunkts enthalten.

Für „Les Jardins de Voltaire“ sind Änderungen oder Kündigungen kostenfrei zum Quartalswechsel möglich. Zeiträume:

- Änderungen für das 2. Trimester: 8. Dezember 2025 bis 19. Dezember 2025
- Änderungen für das 3. Trimester: 16. März 2026 bis 27. März 2026

Ausserhalb dieser Zeitfenster ist eine Kündigungsfrist von einem Monat einzuhalten, andernfalls wird der Zeitraum in Rechnung gestellt. Bei höherer Gewalt bitten wir um möglichst rasche Kontaktaufnahme.

Ferienfreizeitbetreuung: Mit Unterzeichnung des Anmeldeformulars ist die Teilnahme verbindlich und somit kostenpflichtig.

Bei Absage weniger als 48 Stunden vor Beginn erfolgt eine vollständige Berechnung.

Bei Absage weniger als 72 Stunden vor Beginn erfolgt eine Verrechnung von 50 %.

Im Krankheitsfall mit ärztlichem Attest werden die versäumten Tage nicht berechnet. In anderen Fällen höherer Gewalt bitte um umgehende Kontaktaufnahme.

3.3. Bezahlung

Jeden Trimester erhalten Sie eine elektronische Rechnung.

Zahlungen per Banküberweisung (Überweisung) oder Lastschrift (Lastschriftverfahren) an Cours et Jardins gUG.

Zahlungstermine: monatlich (bis zum 10. des laufenden Monats) oder quartalsweise. Zahlungsverzug verursacht Verwaltungsgebühren.

Bankverbindung:

Kontoinhaber : Cours et Jardins gUG / BIC : GENODEM1GLS / IBAN : DE17 4306 0967 1224 4416 00 / GLS Bank
Für Lastschriftverfahren das Formular „SEPA-Lastschriftmandat“ von unserer Webseite herunterladen,



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91
Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79
info@coursetjardins.org

ausfüllen und im Original an Cours et Jardins gUG senden. Achten Sie auf sorgfältige Angaben, um zusätzliche Bankgebühren zu vermeiden.

Bei Zahlungsverzug im Vorjahr kann der Anmeldung für das laufende Jahr widersprochen werden. Bei zweifachem Trimester-Rückstand kann die Anmeldung für das aktuelle Trimester abgelehnt werden.

3.4. Preise für „Les Jardins“

Siehe Preisblatt im Anmeldeformular.

Da es sich um Pauschalpreise handelt, besteht kein Anspruch auf Rückerstattung bei z. B. krankheitsbedingtem Fehlen, Reisen oder — ungewohnt — abgesagten Angeboten durch Cours et Jardins gUG.

Die Aktivitäten werden pro Trimester und nicht tageweise berechnet.

Geschwisterrabatt : – 10 % für zwei Kinder, – 20 % für drei oder mehr Kinder bei gleichwertigen Angeboten in den Voltaire-Kind- und Jugendgruppen („Maternelle“ und „Élémentaire“).

3.5. Weitere Preise

- Ferienfreizeit-Betreuung: siehe Website
- Musikalisches Begleitangebot: siehe Website
- Sonstige Freizeit-Workshops: siehe Website

4. Verschiedenes

4.1. Ausschluss eines Teilnehmenden

Teilnehmende sind verpflichtet, Anweisungen der Betreuer-innen zu befolgen, besonders Sicherheitshinweise. Eine angemessene Kleidung und ein Verhalten, das dem Umfeld entspricht, wird erwartet. Bei wiederholten Verstößen erfolgt eine Information der Eltern, bei weiterem Fehlverhalten kann die Teilnahme untersagt werden.

Eine solche Ausschließung berechtigt nicht zu Rückerstattung bereits gezahlter Beiträge.

4.2. Absage durch Betreuungspersonen

Bei ungeplanten Ausfällen von Betreuer-innen kann es zu Absagen kommen. Cours et Jardins gUG wird jedoch stets auf Ersatz achten.

4.3. Absage durch äußerere Umstände

Bei Absagen aufgrund äußerer Umstände (z. B. überraschende Gebäudeschließung, Schulfahrten, Naturkatastrophen, behördliche Anordnung etc.) entfallen die Aktivitäten ohne Erstattung.

4.4. Picknick-Snacks

Sofern nicht anders angegeben, werden Snacks nicht gestellt, mit Ausnahme mittwochs in den Kindergärten und Grundschulen.

4.5. Ausflüge

Im Rahmen der Ferien- und Freizeitbetreuung („Maternelle“ und „Élémentaire Voltaire“) können Ausflüge zu Orten in Berlin (z. B. Zoo, Museum) organisiert werden. Durch Annahme dieser Hausordnung erteilen die Eltern die Erlaubnis zur Teilnahme. Diese Exkursionen finden zu üblichen Betreuungszeiten statt und werden mindestens eine Woche im Voraus angekündigt.

4.6. Kleidung

Die Teilnehmenden werden gebeten, dem Aktivitätsprofil entsprechende Kleidung zu tragen.

5. Haftung

Teilnehmende Volljährige, Eltern oder Erziehungsberechtigte verpflichten sich, durch E-Mail oder Telefon alle relevanten gesundheitlichen oder sonstigen Informationen zu melden, die die Teilnahme beeinflussen könnten. Sie erkennen an, dass Cours et Jardins gUG von jeglicher Haftung bei Brand, Katastrophen, Angriffen, Schäden oder Unfällen, einschließlich solcher, die vom Kind verursacht werden, befreit ist, sofern die



CONTACTS

Bureau/Administration : +49 (0)30 499 670 91

Équipe d'animation : +49 (0)176 31 79 81 79

info@coursetjardins.org

Betreuungsvorschriften und geltenden Standards eingehalten wurden.

Der Abschluss einer privaten Haftpflichtversicherung (Haftpflichtversicherung) wird dringend empfohlen. Volljährige Teilnehmende bzw. Eltern oder Erziehungsberechtigte stimmen allen Notfallmaßnahmen von Cours et Jardins gUG zu, insbesondere Räumung, Erste Hilfe, Heim- oder Krankenhausversorgung. Sie verpflichten sich, entstandene Kosten zu erstatten.

Cours et Jardins gUG übernimmt keine Verantwortung für Diebstahl oder Verlust persönlicher Wertgegenstände.

Außerhalb der Betreuungszeiten übernimmt Cours et Jardins gUG keine Aufsichtspflicht.